



PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU LFIP

En cette période d'épidémie du coronavirus responsable d'une maladie nommée Covid-19, nous devons adopter des mesures de prévention et de précaution protégeant la santé des personnels et usagers de l'établissement, conformément aux consignes émises par les autorités sanitaires locales, et les inciter à veiller sur leur santé, leur sécurité et à celle de leur entourage.

Rappel épidémiologique :

Le Covid-19 fait partie de la famille des coronavirus, qui forment une grande famille de virus responsables généralement de rhumes et de syndromes grippaux bénins. Ils peuvent néanmoins présenter des formes graves, en particulier chez des personnes fragiles (personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques, nourrissons, femmes enceintes...). La transmission du virus s'effectue par projection de gouttelettes et par contact physique, principalement par les mains, via des objets contaminés, ce qui en fait une maladie très contagieuse (même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux, d'un éternuement ou discussion de plus de 15 minutes en l'absence de mesures de protection...). À l'heure actuelle, il n'y a ni vaccin ni traitement spécifique.

Seul le respect des mesures préventives permet de limiter les risques d'infection.

Textes de référence :

- 1- Saúde e atividades diárias medidas de prevenção e controlo da COVID-19 em estabelecimentos de ensino Volume 3 | 21 maio 2020
- 2- Orientaccca7occ83es-para-a-reabertura-da-educaccca7acc83o-pre-escolar-1
- 3- Informação-da-DGEstE-com-a-orientação-da-DGS-e-a-colaboração-do-EMGFA-Limpeza-e-Desinfecção-superfícies-em-ambiente-escolar-no-contexto-da-pandemia-Covid-19- communiquée aux écoles portugaises le 6 mai
- 4- Protocole relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires : <https://www.education.gouv.fr/media/67182/download>

SOMMAIRE

1- Principes généraux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrières**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

2- Les accueils et les récupérations des élèves

- **Accueil des élèves en début de matinée**
- **Récupération des élèves en fin de matinée**
- **Accueil des élèves en début d'après-midi**
- **Récupération des élèves en fin d'après-midi**

3- Circulation des parents dans l'établissement

4- Récréations

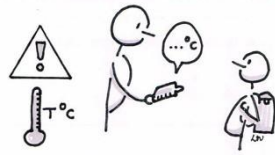
5- Temps de restauration

6- La garderie

7- Procédure de gestion d'un cas COVID-19.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

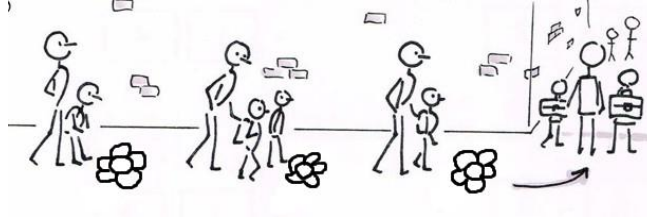
Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.**



• Le maintien de la distanciation physique

La règle de **distanciation physique**, dont le principe est le respect d'une distance permettant d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Il faut veiller à ce qu'elle soit respectée en tous lieux et toutes circonstances (*arrivée à l'école,*



récréations, couloirs, sanitaires, classes, ...).

• L'application des gestes barrières

1



Se laver les mains pendant au moins 30 secondes :

- A l'arrivée dans l'école
- avant et après les récréations
- avant/après chaque repas
- avant/après le passage aux toilettes
- après s'être mouché, avoir toussé ou éternué
- avant de rentrer chez soi

2



Tousser ou ternuer dans son coude

3



Utiliser un mouchoir à usage unique

4



Saluer sans serrer la main et éviter les embrassa

Les gestes barrières rappelés ci-dessus doivent être appliqués **en permanence, partout et par tout le monde**. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, contre la propagation du virus.

Le port du masque

Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire.

Les parents devront impérativement porter un masque dès leur entrée dans l'enceinte du lycée.

- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Une désinfection quotidienne complète, notamment des points de contacts (*poignées des portes, tables, chaises, barrières*), sera effectuée, plusieurs fois par jour concernant les sanitaires.

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels seront désinfectés après utilisation par les assistantes maternelles plusieurs fois par jour (Récréation du matin, temps du midi, récréation de l'après-midi, fin de journée...).

Les salles de classe et autres locaux sont aérés durant au moins **10 minutes, le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux**. Si les conditions climatiques le permettent, une ventilation naturelle sera maintenue tout au long de la journée.

Un protocole de nettoyage et de désinfection a été remis au personnel responsable.

2. Les accueils et les retours des élèves.

L'entrée des parents dans les bâtiments de l'école est interdite.

Les parents sont invités à se présenter à la porte des classes en passant par la cour. En cas de pluie, un store a été installé pour permettre aux parents de déposer les enfants à l'abri de la pluie.

La distanciation physique dans la file d'entrée devra être respectée. Les portes d'entrée sont maintenues ouvertes pendant l'accueil afin de limiter les points de contact.

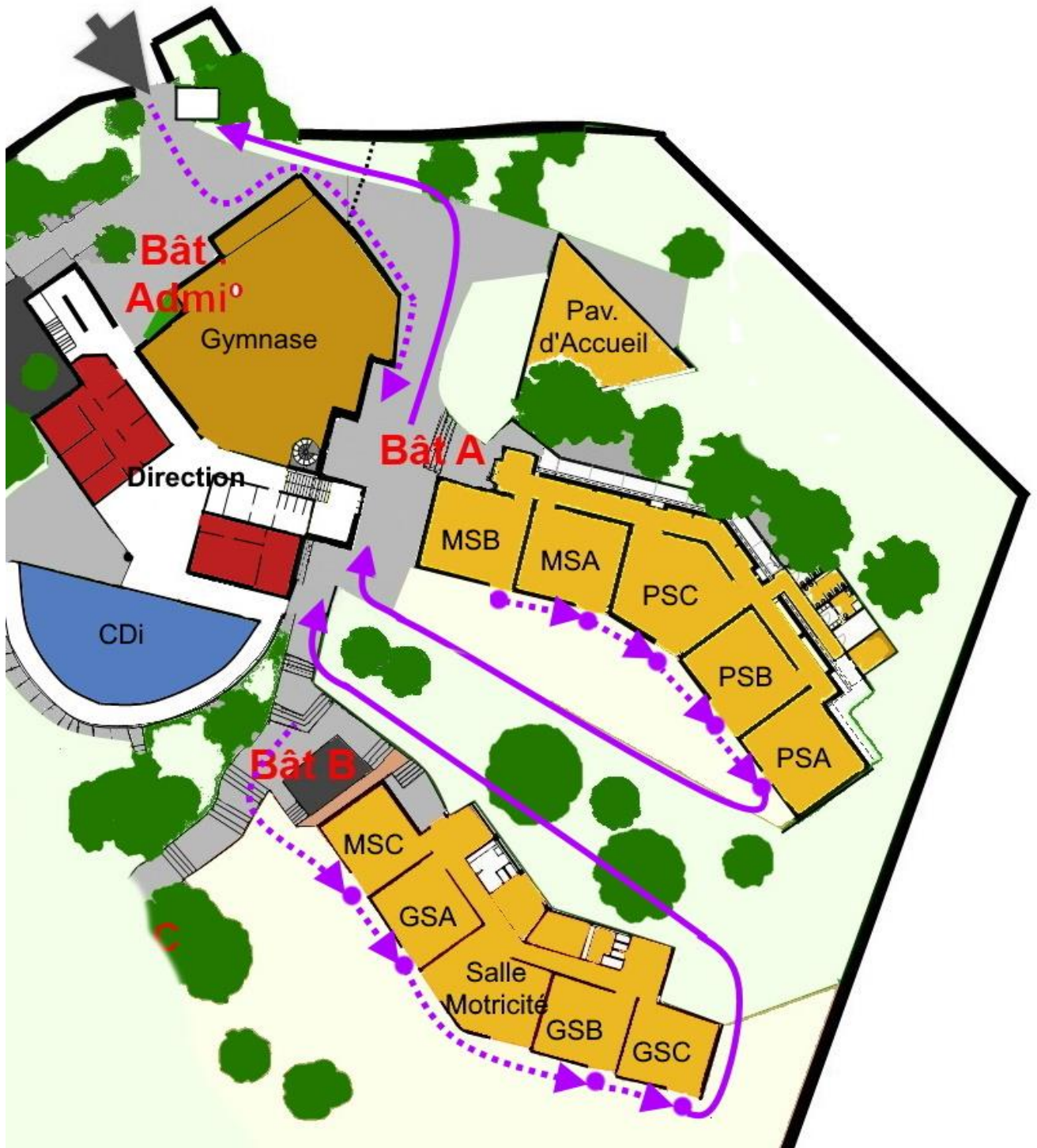
Dès sa prise en charge par les assistantes maternelles, l'enfant se désinfectera les mains avec du gel hydro-alcoolique.

Lors de leur entrée dans les locaux, les élèves passeront sur un tapis imbibé d'une solution hydro-alcoolique afin de procéder à la désinfection des chaussures.

Les flux d'élèves dans les sanitaires sont surveillés afin de maintenir au maximum les distanciations physiques et s'assurer de l'application des gestes barrières.

Les enfants doivent pouvoir s'habiller et se déshabiller seuls : les parents sont invités à vêtir et à chausser les enfants avec des tenues simples pour limiter les contacts entre le personnel et les élèves.

Sens de circulation obligatoire des parents de maternelle au sein de l'établissement



- **Accueil des élèves en début de matinée**

A partir de 8h35 :

- Un personnel de l'établissement prendra la température des parents et de l'enfant à l'entrée de l'école. Une signalétique au sol indiquera le sens de circulation.
- Les parents déposent les enfants à la porte de la classe du côté de la cour.
- Un fléchage au sol permet une circulation dans la cour des PS/MSA et B des parents en évitant au maximum le croisement entre les adultes. Pour les parents des MSC et GS, vous serez invités à faire le tour du bâtiment B comme indiqué sur le plan ci-dessus.

- **Récupération des élèves en fin de matinée**

A partir de 11h35 :

- Prise de température à l'entrée de l'école.
- Les parents récupèrent les enfants à la porte de la classe côté de la cour en respectant le sens de circulation dans les deux cours pour limiter les croisements.
- La sortie se fait par le portail des maternelles en respectant le sens de circulation dans les escaliers.

- **Accueil des élèves en début d'après-midi**

A partir de 13h40

- Prise de température à l'entrée de l'école.
- Pour les enfants de PS ayant mangé à la maison, ils seront déposés à l'entrée du bâtiment A.
- Les parents de MS et GS déposent les enfants à la porte de la classe côté de la cour en respectant le sens de circulation dans les cours pour limiter les croisements.
- La sortie se fait par le portail des maternelles en respectant le sens de circulation dans les escaliers.

- **Récupération des élèves en fin d'après-midi**

A partir de 16h30

- Prise de température à l'entrée de l'école.
- Les parents récupèrent les enfants à la porte de la classe côté de la cour en respectant le sens de circulation dans les deux cours pour limiter les croisements.
- La sortie se fait par le portail des maternelles en respectant le sens de circulation dans les escaliers.

3. Circulation des parents dans l'établissement

L'entrée et la sortie des parents se feront par le portail de la maternelle en respectant les sens de circulation. Ils seront invités à attendre selon les règles de distanciation sociale pour la prise de température lors de l'entrée dans l'établissement ainsi que lors de la dépose et la remise de leur enfant.

4. Récréations

Avant de quitter la classe, l'enseignant(e) veille à aérer la salle. Les portes de classe donnant sur l'extérieur seront maintenues ouvertes pendant la récréation.

Durant les récréations, les jeux de ballons sont proscrits. En cas de pluie, les récréations seront organisées en intérieur, en favorisant un autre espace que celui de la classe (salle de motricité par exemple). Dans ce cas, il faudra veiller à ventiler l'espace dédié.

En dehors du « goûter fruits » le matin pour les PS et MS et l'après-midi pour les GS. Merci de prévoir également une collation simple afin que l'enfant soit capable de le gérer seul. (Boîtes faciles à ouvrir, fruits ou gâteaux déjà mis dans une boîte, fruits épluchés, etc...)

Il sera **obligatoire d'apporter une gourde individuelle** avec le nom de votre enfant dessus.

5. Temps de restauration

La salle de restauration des maternelles a été transférée dans la salle polyvalente, permettant d'éviter le brassage avec les élèves de l'élémentaire ou du lycée.

Le **passage aux toilettes pour le lavage des mains** se fera dans les toilettes « des bâtiments des classes » **avant la restauration** ; dans les mêmes toilettes **après la restauration**. Les gestes barrières seront rappelés aux élèves au début de chaque repas notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts...

Les assistantes maternelles seront chargées de la **gestion des matériels collectifs afin de limiter les contacts** : couverts et repas seront mis sur la table. Il n'y aura pas de broc devant les élèves. Un nettoyage approfondi du matériel et des équipements communs (*tables, chaises*) sera assuré avant l'arrivée des élèves puis entre chaque utilisateur.

6. La garderie

La garderie des maternelles est maintenue dans le bâtiment A. Les parents ne pourront pas rentrer dans la cour ou joueront les enfants.

Un personnel du lycée sera positionné à l'entrée de la cour du bâtiment A au niveau de la barrière en bois pour que les parents soient accueillis et puissent badger. Les assistantes maternelles s'occuperont d'amener l'enfant aux parents.

Nous demandons aux parents de venir impérativement avec la carte de l'élève pour faciliter la récupération. En cas d'oubli de cette carte, une pièce d'identité pourra être demandée afin de vérifier si l'adulte est inscrit comme « personne autorisée » à récupérer l'enfant.

7. Procédure de gestion d'un cas COVID-19

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes (toux, éternuements, essoufflement, fièvre,...) en cours de journée chez un élève :

- **isolement immédiat** de l'élève **dans l'infirmierie** de l'école avec poursuite stricte des gestes barrières ;
- **appel aux parents** pour qu'ils viennent chercher l'enfant ;
- **rappel aux parents de la procédure à suivre : éviter les contacts**, appeler le Service « Saúde 24/SNS 24 » (808 24 24 24) ou un médecin avant de se rendre au cabinet pour **consultation** (le médecin décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant).
- **nettoyage approfondi de la pièce après un temps de latence** de quelques heures.

En cas de fièvre $\geq 38^{\circ}\text{C}$, l'élève ne reviendra en classe qu'après un avis écrit du médecin traitant.

En cas de test positif, la direction du LFIP en informera les autorités sanitaires. Les personnels et les parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade seront informés également, par mail ou appel téléphonique le cas échéant.

S'il s'agit d'un adulte (enseignant, assistantes maternelles, vigilants), celui-ci **devrait pouvoir quitter immédiatement l'école par ses propres moyens** si son état le permet. La direction du LFIP sera informée par téléphone. En cas de test positif, les personnels et les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.